

## SECTION 1: IDENTIFICATION

### 1.1. IDENTIFICATION

Forme du produit : Mélanges  
Nom du produit : UT-X Packet A

### 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Utilisation recommandée : Essais non destructifs.

### 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fabricant	Distributeur
Magnaflux 155 Harlem Ave. Glenview, IL 60025 - USA T 847-657-5300	

### 1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

#### Classification GHS

Skin Sens. 1  
Comb. Dust\*

\*Cette classification est basée sur le produit tel que vendu (sous forme de poudre). Cette classification ne s'applique pas une fois que le produit a été mélangé avec un liquide.

### 2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

#### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence (GHS) :

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou international.

### 2.3. AUTRES DANGERS

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. TOXICITÉ AIGUË INCONNUE

Non applicable

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### 3.1. SUBSTANCE

Non applicable

### 3.2. MÉLANGES

Nom	Identificateur de produit	%
Alcool isopropylique	(n° CAS) 67-63-0	2.70
Cellulose (fibre de papier)	(n° CAS) 9004-34-6	1.40
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	(n° CAS) 55406-53-6	0.35

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

- Moyens d'extinction appropriés : Eau. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau puissant qui pourrait étendre l'incendie.

### 5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

- Danger d'incendie : Poussières combustibles. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Formaldéhyde.
- Danger d'explosion : Éviter de générer de la poussière. Lorsqu'elles sont confinées et exposées à une source d'inflammation importante, les particules en suspension dans l'air présentes en concentrations suffisantes peuvent exploser.
- Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

- Mesures générales : Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Ne pas laisser les dépôts s'accumuler sur les surfaces, puisque ceux-ci peuvent former un mélange explosif s'ils sont relâchés dans l'atmosphère en concentration suffisante. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (c-à-d nettoyer les surfaces avec de l'air comprimé). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Le produit est glissant lorsqu'il est mouillé.

**6.1.1. POUR LES NON-SECOURISTES**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**6.1.2. POUR LES SECOURISTES**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE**

Pour la rétention

: Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Réduire au minimum le dégagement de poussière. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage

: Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

**6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS**

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

**SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**
**7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter de générer et de respirer de la poussière. La tenue des lieux propre est un important facteur pour empêcher l'accumulation de la poussière. L'utilisation d'air comprimé pour le nettoyage des vêtements, des équipements, etc, n'est pas recommandée. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées. Une fois le produit est mélangé à un liquide, les risques d'explosion de poussières combustible disparaissent.

Mesures d'hygiène

: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

**7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS**

Conditions de stockage

: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer dans des récipients étanches à la poussière, secs et étiquetés. Éviter tout amas de poussière en nettoyant fréquemment et en entreposant dans un bâtiment approprié. Conserver à l'abri des sources d'ignition. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Ne pas conserver à des températures dépassant 49 °C / 120 °F. Protéger de l'humidité.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

Alcool isopropylique (67-63-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2000 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	400 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	1225 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	500 ppm
Cellulose (fibre de papier) (9004-34-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	15 mg/m <sup>3</sup> (total dust) 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable fraction)

Cellulose (fibre de papier) (9004-34-6)		
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup> (total dust) 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable dust)
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (55406-53-6)		
Non applicable		

## 8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Il est recommandé que tout l'équipement de contrôle de la poussière, comme la ventilation aspirante locale et les systèmes de transport de matière liés à la manipulation de ce produit contiennent des bouches d'aération de prévention des explosions ou un système de suppression des explosions ou qu'elles soient dans un environnement déficient en oxygène. Assurez-vous que tous les systèmes de traitement de la poussière (tels que conduits d'échappement, appareils de dépoussiérage, récipients et équipement de transformation) sont conçus de façon à empêcher la poussière de se disperser dans l'aire de travail (c.-à-d. que l'équipement ne présente aucune fuite). N'employez que de l'équipement électrique classifié et des chariots de manutention automoteurs.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre
Couleur	: Blanc
Odeur	: Douce
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 6,5 (1%)
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Poussières combustibles
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,5
Solubilité	: Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

**9.2. AUTRES INFORMATIONS**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**
**10.1. RÉACTIVITÉ**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

**10.2. STABILITÉ CHIMIQUE**

Stable dans les conditions normales. Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

**10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

**10.4. CONDITIONS À ÉVITER**

Chaleur. Matières incompatibles. Sources d'inflammation. Éviter toute formation de poussière.

**10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES**

Matières oxydantes. Acides forts.

**10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Formaldéhyde.

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**
**11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

UT-X Packet A	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
CL50 inhalation rat	> 5 mg/l/4h (Estimation de la toxicité aiguë calculée)

Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 orale rat	1870 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg
CL50 inhalation rat	72600 mg/m <sup>3</sup> (Exposure time: 4 h)

Cellulose (fibre de papier) (9004-34-6)	
DL50 orale rat	> 5 g/kg
CL50 inhalation rat	> 5800 mg/m <sup>3</sup> (Exposure time: 4 h)

Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (55406-53-6)	
DL50 orale rat	1100 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
pH: 6,5 (1%)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
pH: 6,5 (1%)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. TOXICITÉ

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnie 1	13299 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	11130 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])

Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (55406-53-6)	
CL50 poisson 1	0,14 - 0,32 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [flow-through])
CL50 poissons 2	0,049 - 0,079 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])

### 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

UT-X Packet A	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

UT-X Packet A	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,05 (at 25 °C)

### 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### 13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences du DOT/TMD/IATA/IMDG

DOT (vrac)	: Non réglementé pour le transport
DOT (non-vrac)	: Non réglementé pour le transport
TMD	: Non réglementé pour le transport
IATA	: Non réglementé pour le transport
IMDG	: Non réglementé pour le transport

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**
**15.1. RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES**

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

2,4-Imidazolidinedione, (hydroxyméthyl)-5,5-diméthyl-

n° CAS 27636-82-4

**Alcool isopropylique (67-63-0)**

Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

Loi SARA Section 313, États-Unis –  
Déclaration des émissions

1 % (seulement si fabriqué par procédé d'acide fort, aucune notification du fournisseur)

**Cellulose (fibre de papier) (9004-34-6)**

Flag réglementaire EPA TSCA

XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à.-d, la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site

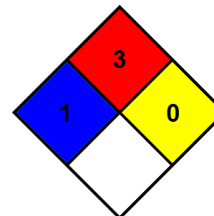
**Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (55406-53-6)**

Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

Loi SARA Section 313, États-Unis –  
Déclaration des émissions

1 %

Danger pour la santé NFPA : 1  
 Danger d'incendie NFPA : 3  
 Réactivité NFPA : 0


**15.2. RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**15.3. RÉGLEMENTATIONS DES ETATS - USA**

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

**Alcool isopropylique (67-63-0)**

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List  
 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List  
 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

**Cellulose (fibre de papier) (9004-34-6)**

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List  
 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

**Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (55406-53-6)**

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 01/13/2017  
 Autres informations : Pour une manipulation sécuritaire, consultez la norme NFPA 654 relative à la prévention des risques d'incendie et d'explosion de poussières présents dans les installations qui fabriquent, traitent et manipulent les particules solides combustibles.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.  
[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 Nexreg Magnaflux

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*